

## A RETENIR CETTE SEMAINE

**Pyrales** : Le suivi des chenilles se poursuit \_\_\_\_\_ p 2

**Tordeuses** : Faible activité de vol \_\_\_\_\_ p 2

**Mildiou** : Potentiel épidémique en hausse. Sortie de taches possible à partir du 20 mai \_\_\_\_\_ p 2

**Oïdium** : Risque à prendre en compte à partir du stade « 5 à 7 feuilles étalées » \_\_\_\_\_ p 3

**Flavescence dorée** : Lutte contre le vecteur en pépinières viticoles et vignes mères \_\_\_\_\_ p 3



## STADES PHENOLOGIQUES



Quatre feuilles étalées

Hormis le petit coup de chaud du week-end dernier, les températures sont plutôt fraîches et la végétation progresse donc de manière modérée.

En moyenne, une nouvelle feuille est visible depuis la semaine dernière, et la surface des feuilles augmente. L'hétérogénéité tend à se réduire.

Un réchauffement net des températures n'est pour l'instant pas d'actualité. Du coup, la pousse de la vigne devrait encore être au ralenti cette semaine.

En parcelles non gelées :

Chardonnay : 3 à 4 feuilles étalées.

Pinot noir : 2 à 3 feuilles étalées.

Meunier : 1 à 3 feuilles étalées.

On constate une dizaine de jours de retard par rapport à la moyenne décennale.



## PYRALES

### 1. Situation

Le suivi des chenilles se poursuit.

Dans les parcelles du réseau SBT, 24 % des parcelles sont concernées par la présence de pyrales. Aucune parcelle n'est au seuil. En moyenne, 8 % des ceps sont occupés par une pyrale (maximum 24 %).

Les chenilles sont globalement petites et peu actives, elles semblent souffrir des températures faibles, et restent cachées dans les feuilles des apex.

### 2. Seuil de risque

Le seuil d'intervention correspond à 100 % de ceps occupés par au moins une chenille de pyrale.

### 3. Analyse du risque

Surveillez en priorité les parcelles identifiées comme sensibles. Pour rappel, la surveillance s'effectue sur 25 ceps (5 séries de 5 ceps) pris au hasard sur un aller-retour dans la parcelle.

La pyrale est un ravageur secondaire dont l'incidence sur la récolte est nulle dans la grande majorité des cas.



## TORDEUSES DE LA GRAPPE

### 1. Situation

Les tordeuses de 1ère génération entament leur 3ème semaine de vol.

En raison des conditions météo défavorables (froid, vent, averses), le vol est perturbé et peine à s'intensifier. Si le vol des eudémis est un peu plus actif que précédemment, les cochylis restent quasi absentes (source Comité Champagne).

Le suivi des pontes démarrera la semaine prochaine.

### 2. Analyse du risque

La pression de tordeuses de première génération est appréhendée à partir des observations de glomérules.



## MILDIU

### 1. Situation

Plusieurs évènements pluvieux potentiellement contaminants ont eu lieu depuis le 28 avril. Toutefois, les températures moyennes journalières étaient basses, ce qui devrait limiter le nombre d'évènements réellement contaminants et leur ampleur. Les sorties de taches sur feuilles associées à ces évènements devraient être éparses. Le temps frais, qui devrait perdurer encore toute cette semaine, retarde les sorties de taches sur feuilles issues de ces contaminations. D'après les abaques, elles sont attendues vers le 20 mai.

Les précipitations attendues dans les prochains jours pourraient également être à l'origine de contaminations et contribuent en parallèle à faire remonter l'EPI (état potentiel infectieux).

### 2. Stratégie

- Cas général : pas d'intervention avant les premières contaminations. Le risque mildiou sera à prendre en compte juste avant la sortie des premières taches, en préventif des contaminations suivantes, si des pluies sont annoncées à cette même période, ou avant la première pluie qui suit l'apparition des premières taches.
- Cas particulier : anticiper la prise en compte du risque mildiou si, alors que la vigne est déjà réceptive, les conditions météo deviennent très favorables au mildiou avec un potentiel épidémique à la hausse et un risque de premières contaminations massives.

### 3. Analyse du risque

Les premières taches sur feuilles pourraient être visibles au vignoble à partir du 20 mai. De plus, d'après les prévisions de pluies des prochains jours et les données modèles (Potentiel Système version 2017), le risque épidémique augmente à partir de la fin de cette semaine.

La prise en compte du risque mildiou sera à réaliser cette semaine, avant les orages annoncés, pour les parcelles les plus avancées au niveau stade phénologique, ou la semaine prochaine, si finalement les évènements orageux n'ont pas lieu ou pour les parcelles les plus en retard.

Surveillez la météo.



## OIDIUM

### 1. Situation

La surveillance de l'oïdium sur feuilles a débuté cette semaine sur les parcelles de Chardonnay précoces. Aucun symptôme n'a encore été vu pour l'instant.

L'indice de risque en sortie d'hiver est élevé (modèle Oïdi), mais les conditions météo de ces dernières semaines ne semblent pas avoir été favorables aux contaminations primaires d'oïdium, même si elles ne peuvent pas être exclues (source Comité Champagne).

### 2. Stratégie

De manière générale, le risque est à prendre en compte à partir du stade « 5-7 feuilles étalées ». La période où le risque est le plus important s'étale du stade « pré-floraison » au stade « nouaison ».

La stratégie oïdium doit être adaptée au risque parcellaire et au potentiel épidémique de l'année.

### 3. Analyse du risque

Suivre l'évolution des stades phénologiques pour adapter au mieux la gestion du risque « oïdium ».

Dans la majorité des parcelles, le risque sera à prendre en compte à partir du stade « 5-7 feuilles étalées ». Ce stade pourrait être atteint la semaine prochaine en parcelles précoces.

Dans les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes, le début de gestion du risque oïdium peut s'envisager dès le stade « 3-4 feuilles étalées ».



## FLAVESCENCE DOREE

L'arrêté ministériel du 27/04/2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée (FD) est paru. Il précise les modalités de lutte à mettre en œuvre contre le vecteur de la FD dans les pépinières viticoles et les vignes mères de porte greffes et de greffons, au moyen d'un produit phytopharmaceutique, ou, de préférence, s'il existe, par tout moyen autre qu'un produit phytopharmaceutique. En pépinières viticoles, il préconise une protection entre le 15 mai et le 15 octobre.

Pour plus de détails, consultez le texte ci-dessous :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043467507>

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Cérésia – Champagne Charles Collin – Champagne Chassenay d'Arce – Champagne Veuve Cliquot Ponsardin – Champagne Vranken Pommery – Comité Champagne – Compas – CSGV – CVC Nicolas Feuillatte – GDV Aube – GDV Marne – GEDV Aisne – Chambre d'Agriculture de la Marne – Magister – Novagrain – Ets Ritard – Soufflet Vigne – Stahl – Union Aubeoise – Union Champagne – Viti-Concept – Vinelyss.

**Rédaction et animation :** Alexandra BONOMELLI – Comité Champagne – 03.26.51.52.62 – [alexandra.bonomelli@civc.fr](mailto:alexandra.bonomelli@civc.fr)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".